

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 6140

présenté par  
M. Nogal

-----

**ARTICLE 43**

Compléter l'alinéa 9 par la phrase suivante :

« Ils apportent aux ménages des informations juridiques liées à la performance énergétique de leur logement. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement précise que les guichets peuvent apporter des informations et conseils de nature juridique, par exemple pour appuyer les locataires de logements indécents dans leurs démarches.